



UD CGT 05, 3 rue David Martin
05000 GAP
<http://cgtvillegap.reference-syndicale.fr>
cgt@ville-gap.fr
<https://www.facebook.com/groups/852683462172285>
06 63 59 51 26

Vos représentants du personnel CGT en CT :

Nadège SARRAZIN,
Christine MEOT,
Nathalie DUGUE,
Stéphane CHARABOT,
Dominique TEREZI,
Jérémy BONJOUR

Comité Technique
16 février 2021
La CGT vous informe



Cher-e-s collègues,

Vous trouverez ci-dessous, le compte rendu du Comité Technique qui s'est tenu le 16 février 2021 à Gap :

ORDRE DU JOUR DE LA COLLECTIVITÉ

Pour avis :

- Agglo en bus : mise en place des contrats de droit privé

- L'Agglo se donne encore une année pour basculer définitivement en un Service Public Industriel et Commercial (SPIC). C'est une forme de gestion de service public soumise principalement aux règles de droit privé et à la compétence du juge judiciaire et non administratif.

- **Il nous a été confirmé que les agents ayant réussi le concours d'entrée dans la fonction publique seront titularisés dans l'année.**

Pour information :

- Élaboration du plan d'action pour assurer l'égalité femmes/hommes et des dispositifs de signalement d'actes sexistes :

- Le groupe de travail existant est reconduit. Pour la CGT, Nadège Sarrazin y participera.

- Fin des dérogations à la règle des 1607 heures annuelles :

- Il nous a été confirmé que suite à l'application de la loi (Macron) de transformation de la fonction publique de 2019, **le jour du Maire et les 3 jours d'assiduité sont supprimés.**

- **La Cgt a proposé**, dans un premier temps, de modifier le protocole d'accord sur les 35h00 en supprimant les alinéas contenant les 4 jours cités ci dessus et de négocier annuellement l'équivalent en jours de repos en fonction du calendrier de l'année. **REFUS.**

- Dans un second temps **vos représentants ont demandé** des compensations équivalentes. **ACCORD ÉVENTUEL EN RÉFLEXION.**

Questions de la CGT :

1 – Les lignes directrices de gestion (LDG) : Où en sommes-nous des avancements de grade et des promotions internes au sein des 3 collectivités ?

- Les propositions de promotions internes de l'Agglo ont été transmises au Centre De Gestion (CDG) en attente de retour.
- Les propositions de promotions internes pour les agents de la ville et du CCAS, et les propositions d'avancement de grade dans les 3 collectivités ont été transmises aux directions.
- **Nous rappelons aux collègues que les CAP n'existant plus, l'avancement est régi par les LDG.**
- Ainsi, il nous a bien été **reconfirmé** que **tout agent promouvable** obtiendrait un **cumul de points issu des 8 critères définis par les LDG propres à nos 3 collectivités, permettant d'établir un classement général par grade**. Les promus seraient pris dans l'ordre du classement.
- Il est bien évident que **chacun d'entre nous peut se renseigner auprès de sa direction** pour connaître son cumul de points, sa position au classement général et le nombre de promus dans son grade.

2 – Versement de la prime « grand âge » aux agents des EHPAD : Le décret d'application date du 29 septembre 2020. Le président ne connaissait pas le dossier et devait en parler en réunion CCAS. Où en sommes-nous ?

- **Enfin les agents concernés toucheront cette prime** de façon rétroactive depuis mai 2020, tant que celle-ci sera financée par l'État.

3 – Revalorisation des grilles des agents des EHPAD : Où en sommes-nous ?

- La collectivité attend la parution du décret, à suivre ...

4 – Demande d'augmentation proportionnelle de la participation de la collectivité sur les repas pris au FJT dont les prix ont fortement augmenté depuis début 2020 : La collectivité devait se renseigner. Où en sommes-nous ?

- La collectivité ne s'est pas renseignée, nous oui.

Différentes formules midi et soir :	
- Complète :	- Plat du jour + Bar à salade et légumes + 1 extra + 1 pain = 10,45 €* /ou 8,30 € si vous avez - de 25 ans / ou 6,10 € si vous êtes résident
- Basique :	- Plat du jour + Bar à salade et légumes + 1 pain = 8,95 €
- Eco :	- Garniture chaude + Bar à salade et légumes + 1 extra + 1 pain = 7,00 €

- Chacun peut constater la **réelle augmentation des tarifs du FJT. Pas d'augmentation de la participation par la collectivité.**

5 – Demande d'augmentation de la participation de l'employeur à la protection sociale complémentaire des agents (Actuellement 15 € net) : « on l'a créée, c'est déjà bien ». Participation obtenue lors de la grève de 2017 avec accord de révision 3 ans après. Où en sommes-nous ?

- La majorité n'a toujours pas été consultée, ce sera fait lors du prochain bureau exécutif, a priori !

6 – Horaires décalés et pointeuse : « Je veux que tout soit contrôlable et contrôlé ». Sur les 2 ou 3 dispositifs qui lui ont été présentés, aucun n'a convenu semble t-il. Le maire est conscient que sa décision tarde à venir au regard des 2 services toujours en expérimentation : « La balle est dans mon camp ». Où en sommes-nous ?

- La balle est toujours dans son camp ...

7 – Agglo en Bus :

a - La CGT demande la restitution des quelques jours de congés pris par certains conducteurs lors de l'agression qui a suivi le dé-confinement : le président ne semblait pas au courant, une analyse auprès du service sera demandée et ensuite il arbitrera.

Où en sommes-nous ?

- Ce n'est pas prévu...

b- Forme juridique de l'établissement Agglo en bus : cet établissement est régi par une délibération du 18 août 1978 qui précise qu'il s'agit d'une régie de transport qualifiée le 15 juin 1991 à autonomie financière et administrée par le Maire, un directeur et un conseiller d'exploitation.

Quelle est la forme juridique définitive de ce service ?

- SPIC (Service Public Industriel et Commercial)

- Type de convention collective associée ?	- Transports collectifs urbains
- Impact sur le service : rémunération, organisation...	- Aucune influence sur le service, a priori !
- Situation administrative des agents titulaires de la FPT ?	- Pourront rester fonctionnaires ou demander un détachement avec un contrat de droit privé ou démissionner.
- Situation administrative des agents contractuels ?	- Cdisation après une certaine période de CDD.
- Élection éventuelle d'un CSE (Conseil Social Économique) spécifique pour l'Agglo en Bus ?	- En fonction des obligations.
- Maintien des acquis sociaux pour les agents de ce service ?	- Maintien en totalité (de ce qui reste !)

8 – Parking pour les agents travaillant en centre ville :

- La collectivité rappelle qu'il existe 6 à 7 places disponibles au niveau des ex établissements Décocéra à côté du parking de Bonne et un abonnement à 10 € par mois au parking de Bonne.
- Dans l'ensemble, les agents ont pris note, sauf à minima pour les agents de la Police Municipale dont leurs horaires de travail ne sont semble t il pas compatibles avec les horaires de l'abonnement à 10 €. Peut-on modifier les horaires de l'abonnement à 10 € ?
- La question va être étudiée !

9 – « Autorisation de travail en distanciel » et « » Pourquoi ces documents ?

- Ces documents ne couvrent semble t il pas toutes les périodes concernées par le télétravail de l'agent ?
- C'est obligatoire pour justifier le distanciel qui n'est pas du télétravail d'après la collectivité...

Pour toutes informations supplémentaires,
Nous sommes à votre disposition !

Nous vous informons que la collectivité s'est de nouveau engagée
à mettre en ligne sur l'intranet les comptes rendus complets
des différents Comités Techniques passés et à venir.

Stéphane CHARABOT

Secrétaire Principal du **SYNDICAT CGT**

Des employés de la Ville de Gap, de son CCAS
et de la communauté d'agglomération du Gap Tallard Durance

Vous pouvez nous rencontrer sur RDV

à l'Union Départementale CGT, bourse du travail - [3 rue David Martin](#) à Gap



Élections CNRACL
Vous n'avez pas reçu le matériel électoral ?

remplissez le formulaire en ligne pour les actifs et retraités
Site de la CNRACL rubrique : Accueil > Nous connaître > Aide et contact nous connaître > Réassort élections CNRACL 2021 - Actifs et retraités

ou contactez la CNRACL en appelant le 05 57 57 91 00

Pour toutes questions ou informations contactez la permanence :
votegtcnracl2021@gmail.com

maintenant on vote
en ligne sur le site de la CNRACL
www.cnracl.retraites.fr/nous-connaître/elections-cnracl-2021/comment-voter
ou par correspondance, des réception du matériel électoral !



10 % C'EST MAINTENANT !!!
IL Y A URGENCE A REVALORISER LES SERVICES PUBLICS

GEL DU POINT D'INDICE
UNE EXIGENCE PLUS QUE JAMAIS URGENTE

10% → En + sur nos salaires
10% → En + dans nos effectifs 550 000 postes pour renforcer nos services publics
10% → En - sur notre temps de travail 32h/semaine, pour travailler tous.les

Point d'indice : 4,686 €
au 1^{er} février 2017
contre 5,379 €
s'il avait suivi l'évolution de l'inflation (hors tabac) depuis le 1^{er} janvier 2000

Perte de pouvoir d'achat : 14,8 %

Par exemple :
Pour un adjoint administratif de catégorie C : -254 € par mois
Pour un secrétaire administratif de catégorie B : -345 € par mois
Pour un attaché de catégorie A : -460 € par mois

Je vote Elections CNRACL 1^{er}/15 MARS 2021
PAR URGENCE A MA CANDIDATURE

Je me syndique à la cgt :

Syndicat CGT de la ville de Gap

Pour l'adhésion à notre syndicat, vous pouvez contacter notre trésorière : - Nathalie DUGUE (nathalie.dugue@ville-gap.fr)

 06 63 59 51 26

 cgt@ville-gap.fr

 <http://cgtvillegap.reference-syndicale.fr/>

<https://www.facebook.com/groups/852683462172285>